

**Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique****Soixante-douzième session**

Bangkok, 15-19 mai 2016

Point 2 d) de l'ordre du jour provisoire*

Organe spécial pour les pays les moins avancés, les pays en développement sans littoral et les pays insulaires en développement du Pacifique: rapport 2016 sur le développement des pays de l'Asie et du Pacifique ayant des besoins particuliers**Appuyer la réalisation des objectifs de développement durable par les pays ayant des besoins particuliers en Asie et dans le Pacifique****Note du secrétariat*****Résumé*

Compte tenu du caractère ambitieux et exhaustif du Programme de développement à l'horizon 2030, il est reconnu qu'il doit être mis en œuvre en tenant compte des différences entre les capacités et le niveau de développement de chaque pays. C'est pourquoi il appartient à chaque État de décider de la manière dont ces aspirations et cibles devront être prises en compte. La marge de manœuvre accordée aux gouvernements quant à la réalisation des objectifs de développement durable, qui sont universels et indissociables, amène à réfléchir à la manière dont chaque pays peut adapter au mieux le Programme 2030 à sa propre situation.

Dans le présent document, qui se fonde sur le rapport 2016 sur le développement des pays ayant des besoins particuliers en Asie et dans le Pacifique concernant la manière d'adapter le Programme de développement durable à l'horizon 2030 au niveau national (*Asia-Pacific Countries with Special Needs Development Report 2016: Adapting the 2030 Agenda for Sustainable Development at the National Level*), on examine les moyens de s'attaquer aux problèmes afin de concrétiser les objectifs de développement durable dans les pays ayant des besoins particuliers en Asie et dans le Pacifique, à savoir les pays les moins avancés, les pays en développement sans littoral et les petits États insulaires en développement. À cette fin, un cadre analytique unique en son genre est proposé, établi à partir de méthodes de pointe tirées des sciences complexes, associées à des analyses économiques, pour aider les pays à définir les priorités et les étapes à franchir en vue de réaliser le plus efficacement possible les objectifs de développement durable. Ce cadre permet de repérer les synergies, les arbitrages et les freins dans ce processus. On trouvera dans le présent document un exemple d'application du cadre à trois pays ayant des besoins particuliers en Asie et dans le Pacifique : le Bangladesh, le Kazakhstan et les Fidji.

La Commission souhaitera peut-être examiner l'analyse ainsi que les recommandations figurant dans le présent document et formuler des observations ou donner des orientations afin de faciliter encore davantage l'adaptation du Programme de développement durable à l'horizon 2030 dans les pays ayant des besoins particuliers en Asie et dans le Pacifique.

* E/ESCAP/72/L.1.

** La soumission tardive du présent document tient à la nécessité de rendre compte avec exactitude de la publication *Asia-Pacific Countries with Special Needs Development Report 2016: Adapting the 2030 Agenda for Sustainable Development at the National Level* (publication des Nations Unies, n° de vente E.16.II.F.11).

Table des matières

	<i>Page</i>
I. Introduction.....	2
II. Les objectifs de développement durable en tant que système intégré.....	4
A. Réseau d'indicateurs.....	4
B. Réseau de pays.....	5
III. Capacités en matière de réalisation des objectifs de développement durable.....	6
IV. Voies optimales pour la réalisation des objectifs de développement durable.....	9
A. Trois études de cas: Bangladesh, Kazakhstan et Fidji.....	11
B. Identifier les freins en matière de capacités de réalisation des objectifs de développement durable.....	16
C. Analyse des scénarios.....	17
V. Conclusions.....	20

I. Introduction

1. Le Programme de développement durable à l'horizon 2030 est un programme ambitieux et global qui porte sur un vaste éventail de questions économiques, sociales et environnementales. Faisant fond sur les objectifs du Millénaire pour le développement, le Programme 2030 comprend un ensemble de cibles à atteindre, qui s'applique à tous les pays, qu'ils soient en développement ou développés. Toutefois, contrairement aux objectifs du Millénaire pour le développement, les objectifs du développement durable sont rarement assortis de résultats mesurables concernant une cible donnée, et les pays peuvent donc plus facilement les adapter à leur situation, à leurs capacités et à leurs aspirations. Si cette souplesse est la bienvenue, elle exige aussi un plus fort degré d'engagement des parties prenantes et une meilleure prise en main par les pays, qui doivent définir les domaines dans lesquels il convient de mettre en œuvre en priorité le Programme 2030, compte tenu de leur niveau de développement, de leurs capacités et de leurs atouts respectifs.

2. Il s'agit là d'une tâche difficile, car les objectifs et les cibles arrêtés dans le Programme 2030 sont interdépendants et impliquent des synergies et des arbitrages. Par exemple, il existe apparemment un lien étroit entre les objectifs de développement durable 1, 2, 3 et 8¹. Élaborer des politiques permettant de faire avancer le Programme 2030 dans ces quatre domaines de manière globale et concertée permettrait d'en exploiter les éventuelles synergies, ce qui rendrait la mise en œuvre plus efficace. Par ailleurs, on pense souvent qu'un arbitrage est nécessaire entre l'objectif 8 et les objectifs 11 à 15, qui portent sur la viabilité environnementale². Il faut en tenir compte

¹ Objectif 1 (Éliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde); objectif 2 (Éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable); objectif 3 (Permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous à tout âge); et objectif 8 (Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous).

² Objectif 11 (Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables); objectif 12 (Établir des modes de consommation et de production durables); objectif 13 (Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions); objectif 14 (Conserver et exploiter de manière durable les océans, les mers et les ressources marines aux fins du développement durable); et objectif 15 (Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres, en veillant à les exploiter de façon durable, gérer durablement les forêts, lutter contre la désertification, enrayer et inverser le processus de dégradation des terres et mettre fin à l'appauvrissement de la biodiversité).

pour mettre en œuvre de manière équilibrée et efficace les objectifs associés aux trois piliers du développement durable. Ainsi, il est essentiel de bien comprendre que les objectifs et les cibles sont interdépendants et appellent des synergies et des arbitrages pour mettre en œuvre avec succès le Programme 2030³.

3. Le caractère interdépendant des objectifs et des cibles qui leur sont associées n'est pas nouveau. Il est reconnu depuis longtemps par l'ONU, les dirigeants politiques et les scientifiques du monde universitaire⁴. Lors de la Conférence des Nations Unies sur l'environnement (Conférence de Stockholm) qui s'est tenue en 1972, par exemple, le Premier Ministre indien Indira Gandhi a prôné une approche intégrée du développement, déclarant que l'explosion démographique, la pauvreté, l'ignorance et la maladie, la pollution de l'environnement, le stockage d'armes nucléaires et d'agents de destruction biologiques et chimiques étaient autant d'éléments d'un même cercle vicieux, tous importants et urgents, mais que les traiter un par un serait un effort inutile⁵. De même, la définition de la Commission mondiale de l'environnement et du développement, pour laquelle un développement durable est un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs, implique d'envisager cette question dans sa globalité, la croissance économique, l'équité intra- et intergénérationnelle et la viabilité environnementale s'influençant et se renforçant mutuellement et évoluant en parallèle.

4. Le présent document vise à proposer un cadre analytique destiné à faire mieux comprendre les complémentarités, les synergies et les arbitrages entre les objectifs et les cibles qui y sont associées au niveau national, en tenant compte de la situation propre à chaque pays pour ce qui est du niveau de développement, des capacités et des caractéristiques structurelles. Ce cadre permet de recenser les stratégies optimales en vue de la réalisation des objectifs, ainsi que de formuler des recommandations concernant l'établissement de priorités et l'échelonnement des activités dans chaque domaine.

5. Ce cadre part du postulat qu'il est possible d'envisager les objectifs comme un système complexe regroupant 174 pays qui sont parvenus à divers degrés à obtenir des résultats en ce qui concerne les 82 indicateurs se rapportant aux 17 objectifs et aux cibles qui y sont associées⁶. En permettant d'évaluer de manière systématique les avantages de diverses politiques et voies en vue de la réalisation des objectifs, le cadre proposé devrait contribuer aux débats concernant la conception de plans et stratégies pour adapter le Programme 2030 à la situation de chaque pays.

³ Équipe spéciale des Nations Unies chargée du programme de développement pour l'après-2015, document de réflexion sur le thème « Pays ayant des besoins particuliers », mai 2012. Disponible à l'adresse http://unohrls.org/UserFiles/1_countries_with_special_needs.pdf.

⁴ Conseil international pour la science et Conseil international des sciences sociales, *Review of Targets for the Sustainable Development Goals: The Science Perspective* (Paris, 2015).

⁵ Département des affaires économiques et sociales, *Global Sustainable Development Report: 2015 Edition* (version préliminaire non éditée). Disponible à l'adresse <https://sustainabledevelopment.un.org/content/documents/1758GSDR%202015%20Advance%20Unedited%20Version.pdf>.

⁶ Pour une liste complète des indicateurs et des détails sur la procédure de sélection, voir l'annexe III du rapport *Asia-Pacific Countries with Special Needs Development Report 2016: Adapting the 2030 Agenda for Sustainable Development at the National Level* (publication des Nations Unies, n° de vente E.16.II.F.11).

II. Les objectifs de développement durable en tant que système intégré

6. Envisager les objectifs et les pays comme un système complexe permet de mieux comprendre l'interdépendance entre les objectifs et les cibles définis dans le Programme 2030 et les synergies et arbitrages au niveau national. Par essence, un système complexe est un regroupement de multiples éléments, divers et étroitement liés, dans lequel le tout n'est pas égal à la somme des parties⁷. Dans diverses disciplines, les universitaires ont de plus en plus fréquemment recours aux systèmes complexes pour analyser les phénomènes économiques et le développement durable⁸. La Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP) a mené des recherches dans ce domaine pour mesurer les capacités productives de la région Asie et Pacifique en établissant des liens entre produits et entre pays⁹.

7. Dans le présent document, le système des objectifs de développement durable est conçu sous forme de réseau comprenant: a) les 82 indicateurs se rapportant à chacun des objectifs; b) les 174 pays; et c) les liens au sein des pays et des indicateurs et entre eux. On trouvera dans les deux sous-sections ci-dessous une description détaillée du système des objectifs de développement durable.

A. Réseau d'indicateurs

8. L'intérêt d'envisager les indicateurs se rapportant aux objectifs sous forme de réseau est que cela montre bien la manière dont ils sont reliés, ce qui fait ressortir les synergies et les arbitrages possibles. Ainsi, les décideurs peuvent mettre au point des plans d'action qui tirent parti des recoupements entre indicateurs, tout en tenant compte des arbitrages devant être faits. Le réseau d'indicateurs permet en outre de repérer les freins susceptibles de faire obstacle à la réalisation du Programme 2030 dans son ensemble¹⁰.

9. Le réseau d'indicateurs s'articule selon une structure bien définie, composée d'un noyau et d'une périphérie ; les indicateurs se rapportant à la santé, à la faim, à l'infrastructure et à la pauvreté occupent une place prédominante au sein d'un noyau aux nombreuses ramifications. L'espérance de vie, la mortalité infantile, les disponibilités vivrières et la valeur ajoutée de l'agriculture figurent aussi au cœur du noyau, car ces éléments représentent des besoins fondamentaux nécessaires pour atteindre des objectifs mesurés par d'autres indicateurs. Le nombre de pauvres, le taux d'écart de pauvreté, la malnutrition, la mortalité maternelle et infantile et les années de scolarisation sont aussi au cœur du noyau, pour des raisons analogues. Les indicateurs portant sur l'infrastructure (téléphones fixes et portables, abonnement à l'Internet) occupent également une place relativement centrale, conformément au nouveau point de vue des économistes institutionnels selon

⁷ Herbert A. Simon, « The architecture of complexity », in *Facets of Systems Science*, vol. 7, George J. Klir, éd. (New York, Springer Science+Business Media, 1991).

⁸ Voir, par exemple, César A. Hidalgo et Ricardo Hausmann, « The building blocks of economic complexity », *Proceedings of the National Academy of Sciences of the United States of America*, vol. 106, n° 26 (juin 2009), p. 10570 à 10575.

⁹ Voir *Asia-Pacific Countries with Special Needs Development Report 2015: Building Productive Capacities to Overcome Structural Challenges* (publication des Nations Unies, n° de vente E.15.II.F.9). Voir également David Le Blanc, « Towards integration at last? The sustainable development goals as a network of targets », Département des affaires économiques et sociales, document de travail n° 141, ST/ESA/2015/DWP/141 (mars 2015).

¹⁰ Pour de plus amples détails sur cette analyse, voir la figure 3.2 de la publication *Asia-Pacific Countries with Special Needs Development Report 2016*.

lequel le partage de l'information est fondamental pour transformer l'économie politique de la société, du fait qu'il se traduit par un moindre coût des opérations et une atténuation de l'asymétrie d'information, ce qui est propice à un développement socio-économique pérenne¹¹.

10. Globalement, le réseau représentant les pays ayant des besoins particuliers en Asie et dans le Pacifique est composé d'un noyau dense d'indicateurs très étroitement liés et d'une périphérie comprenant un certain nombre d'indicateurs relatifs à l'environnement. D'après cette représentation, ces pays ont un faible degré de réalisation en ce qui concerne un certain nombre d'objectifs mesurés par des indicateurs situés au centre du réseau et étroitement liés à d'autres indicateurs; on peut en déduire que la mise en œuvre de politiques visant à atteindre des résultats au titre de ces indicateurs aurait des retombées positives et faciliterait les progrès en ce qui concerne d'autres indicateurs du noyau.

11. Toutefois, la représentation montre aussi qu'un certain nombre d'indicateurs relatifs à la viabilité environnementale sont à la périphérie du réseau. Du fait qu'ils sont moins étroitement liés aux indicateurs socioéconomiques figurant au cœur du réseau, la représentation laisse penser qu'ils auront moins de retombées positives, faisant entrevoir ainsi les arbitrages possibles entre la réalisation des objectifs relevant des dimensions socioéconomique et environnementale du développement durable.

B. Réseau de pays

12. Les pays peuvent eux aussi être reliés les uns aux autres au sein d'un réseau; dans ce cas, les liens représentent les similitudes entre deux pays en ce qui concerne l'atteinte de résultats au titre des 82 indicateurs retenus pour l'analyse¹².

13. Les pays appartenant à chaque groupe de pays ayant des besoins particuliers en Asie et dans le Pacifique – pays les moins avancés, pays en développement sans littoral et petits États insulaires en développement – tendent à être proches les uns des autres dans le réseau, ce qui suggère un degré de réalisation équivalent. Huit des neuf pays les moins avancés pour lesquels des données sont disponibles (Bangladesh, Bhoutan, Cambodge, Îles Salomon, Myanmar, Népal, République démocratique populaire lao et Vanuatu) sont de fait, placés les uns à côté des autres. L'autre pays le moins avancé, l'Afghanistan, est placé à proximité de pays les moins avancés d'autres régions, tels que le Soudan et Haïti.

14. Sur les cinq petits États insulaires en développement figurant dans la base de données, quatre (Fidji, Samoa, Tonga et Maldives) sont regroupés. Le cinquième, la Papouasie-Nouvelle-Guinée, est placé plus loin, à proximité des pays les moins avancés de l'Asie et du Pacifique. Les pays en développement sans littoral de l'Asie sont éparpillés au sein de trois petits groupes: a) l'Arménie, le Turkménistan et l'Ouzbékistan sont proches des petits États insulaires en développement de l'Asie et du Pacifique; b) la Mongolie et le Tadjikistan sont proches d'un certain nombre de pays asiatiques en développement; et c) l'Azerbaïdjan et le Kazakhstan sont placés près de pays comme le Bahreïn, le Brunéi Darussalam, la Fédération de Russie et le Qatar, qui sont tous exportateurs de pétrole.

¹¹ Voir Ronald Coase, « The new institutional economics », *The American Economic Review*, vol. 88, n° 2 (mai 1998), p. 72 à 74.

¹² Pour de plus amples détails sur cette analyse, voir la figure 3.3 de la publication *Asia-Pacific Countries with Special Needs Development Report 2016*.

15. Le réseau de pays laisse entrevoir que les pays les moins avancés de la région constituent un groupe homogène en ce qui concerne l'atteinte de résultats pour ce qui est des 82 indicateurs retenus pour l'analyse. Leurs similitudes en tant que pays les moins avancés sont plus importantes que les éventuelles différences tenant à des caractéristiques géographiques, à savoir ne pas avoir de littoral ou être un petit État insulaire en développement. Ces constatations montrent bien que la communauté internationale doit s'attacher tout particulièrement à aider les pays les moins avancés dans la mise en œuvre du Programme 2030.

III. Capacités en matière de réalisation des objectifs de développement durable

16. Pour réaliser les objectifs, les pays doivent être dotés de capacités leur permettant de mettre en œuvre avec efficacité des politiques socioéconomiques et environnementales qui sont difficiles à observer directement et à mesurer, même si cela n'est pas impossible. Il faut notamment que les pouvoirs publics soient capables de concevoir et d'appliquer les politiques voulues et que la population dans son ensemble ait les capacités de contribuer à la réalisation des objectifs. Dans le présent document – comme c'est le cas dans la publication *Asia-Pacific Countries with Special Needs Development Report 2015* pour les capacités productives – la capacité d'un pays en matière de réalisation des objectifs est mesurée à l'aide de l'information dégagée du système des objectifs de développement durable.

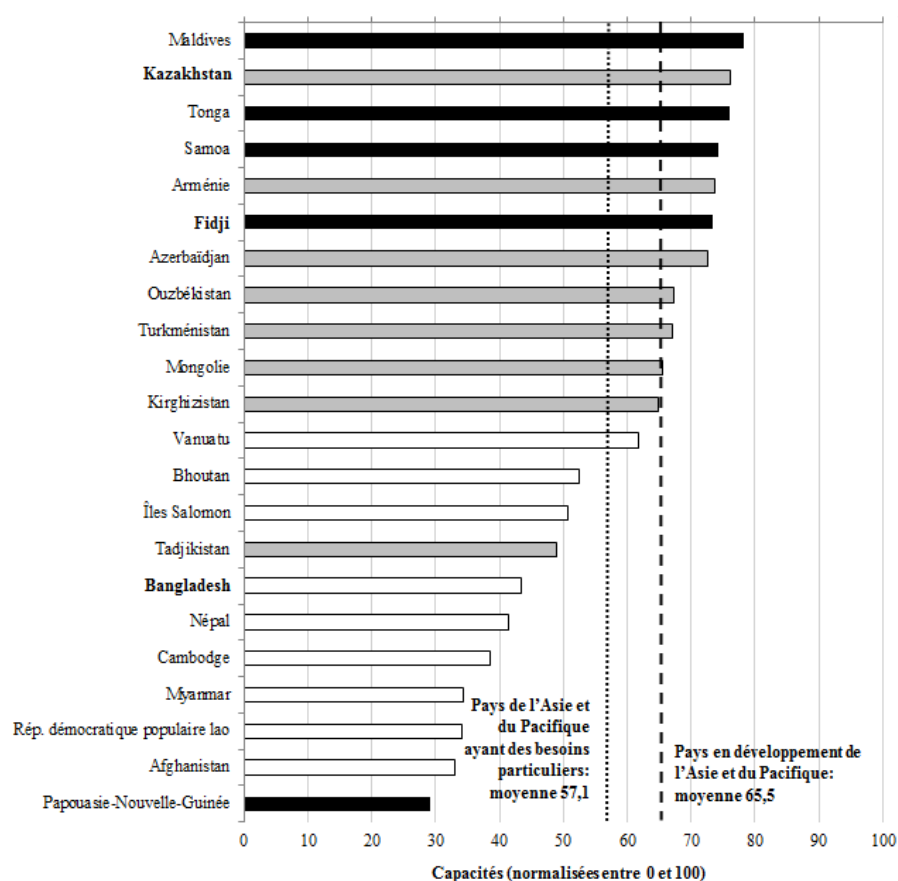
17. Si l'on prend les 82 indicateurs retenus pour l'analyse, le moyen le plus simple de mesurer la capacité d'un pays donné à réaliser les objectifs consiste à calculer le degré moyen d'atteinte de résultats sur la base de tous les indicateurs. Toutefois, cette mesure n'est pas satisfaisante, car elle ne tient pas compte du fait que les différents indicateurs sont caractérisés par des degrés de complexité différents. Par exemple, on peut légitimement penser qu'un pays a besoin de plus de ressources pour accroître le nombre d'articles publiés dans des revues scientifiques et techniques que pour accroître le nombre d'utilisateurs de téléphones portables.

18. On suppose que le degré de complexité d'un indicateur est inversement proportionnel au nombre de pays qui affichent un fort niveau de réalisation ; c'est-à-dire que si de nombreux pays ont un taux de réussite pour un indicateur donné, la complexité dudit indicateur est supposée moindre. C'est pourquoi pour mesurer plus exactement la capacité d'un pays à réaliser les objectifs, il faut établir une moyenne pondérée des résultats obtenus par rapport aux indicateurs, en se fondant sur la complexité de chaque indicateur pour déterminer son coefficient de pondération. Comme le montre l'annexe III de la publication of *Asia-Pacific Countries with Special Needs Development Report 2016: Adapting the 2030 Agenda for Sustainable Development at the National Level*, on peut peaufiner la mesure de la capacité à réaliser les objectifs à l'aide de la méthode dite des réflexions. Les mesures plus pointues des capacités donnent des résultats plus élevés dans les pays dont la performance par rapport aux indicateurs est bonne que dans ceux qui ont des difficultés, ce qui suggère qu'ils disposent de capacités qui font défaut aux autres.

19. La figure I montre les capacités des pays ayant des besoins particuliers en Asie et dans le Pacifique en matière de réalisation des objectifs. Elle montre que quatre petits États insulaires en développement figurent parmi les six premiers, tandis que neuf pays les moins avancés sont

parmi les 11 derniers pays ayant des besoins particuliers de la région pour ce qui est des capacités en matière de réalisation des objectifs. S'agissant des pays en développement sans littoral, les capacités sont hétérogènes: cinq pays (Azerbaïdjan, Ouzbékistan, Turkménistan, Mongolie et Kirghizistan) se situent au niveau intermédiaire, deux (Kazakhstan et Arménie) parmi les cinq premiers et un (Tadjikistan) dans la moitié inférieure. Comme c'est le cas pour sa position dans le réseau de pays, le petit État insulaire en développement de la Papouasie-Nouvelle-Guinée est atypique. Si les moindres capacités des pays les moins avancés en matière de réalisation des objectifs renforcent l'image que donne le réseau de pays, à savoir que ces pays doivent faire l'objet d'une attention particulière et que la communauté internationale doit les aider à mettre en œuvre le Programme 2030, d'autres pays en dehors de cette catégorie auront eux aussi besoin d'un appui à cet effet.

Figure I
Capacités des pays de l'Asie et du Pacifique ayant des besoins particuliers en matière de réalisation des objectifs de développement durable



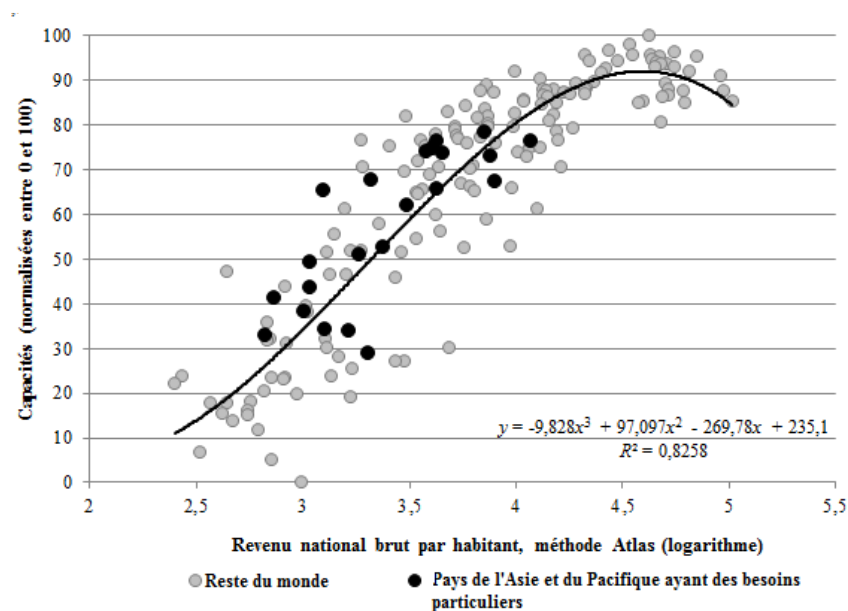
Source: CESAP.

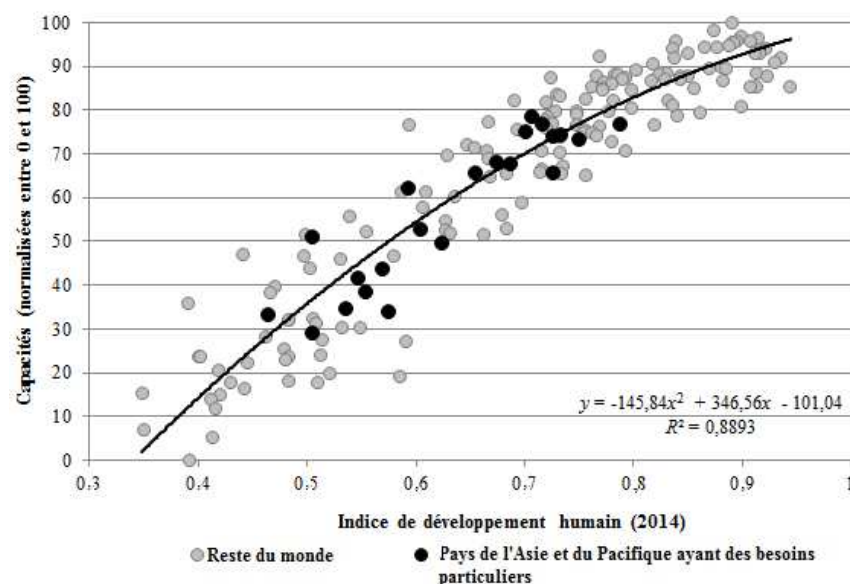
Notes: a) Les capacités de chaque pays en matière de réalisation des objectifs de développement durable sont normalisées de manière à s'étaler entre 0 et 100, 100 étant le niveau le plus élevé et 0 le niveau le moins élevé constaté dans l'ensemble des pays inclus dans l'analyse ; b) aux fins de l'analyse, « pays en développement de l'Asie et du Pacifique » s'entend de tous les États membres de la région couverte par la CESAP, à l'exception de l'Australie, du Japon et de la Nouvelle-Zélande ; et c) les barres en blanc, gris et noir représentent respectivement les pays les moins avancés, les pays en développement sans littoral et les petits États insulaires en développement.

20. La figure II montre que les capacités en matière de réalisation des objectifs de développement durable sont, à des degrés divers, en corrélation avec tant les niveaux de revenu que l'indice de développement humain, même si dans les deux cas il ne s'agit pas de relations linéaires. Le haut de la figure montre que, lorsque l'on compare les niveaux de revenu mesurés par le revenu national brut par habitant aux capacités en matière de réalisation des objectifs de développement durable, le point de basculement se situe à des revenus d'environ 40 000 dollars (approximativement 4,6 sur l'échelle logarithmique), toute nouvelle augmentation des niveaux de revenu se traduisant de fait par un recul des capacités. En effet, bien que les niveaux de réalisation pour tous les indicateurs soient élevés pour les pays à haut revenu, ceux-ci enregistrent aussi de moindres niveaux de réalisation s'agissant des indicateurs se rapportant à l'environnement, à la production alimentaire et à l'énergie durable. Par exemple, au Luxembourg et au Qatar, les deux pays de l'échantillon affichant les revenus les plus élevés, les résultats obtenus au titre des indicateurs sont médiocres en ce qui concerne par exemple les émissions de dioxyde de carbone par habitant, la consommation et la production d'énergie renouvelable et la pollution atmosphérique due aux particules, se situant dans ces domaines bien au-dessous de la moyenne obtenue même par des pays figurant parmi les moins avancés.

Figure II

Capacités en matière de mise en œuvre des objectifs de développement durable par rapport au revenu national brut par habitant et à l'indice de développement humain





Source: CESAP.

Note: Les capacités de chaque pays en matière de réalisation des objectifs de développement durable sont normalisées de manière à s'étaler entre 0 et 100, 100 étant le niveau le plus élevé et 0 le niveau le moins élevé constaté dans l'ensemble des pays inclus dans l'analyse.

21. Étant donné que le revenu par habitant se rapporte à seulement un des trois piliers du développement durable, un meilleur moyen d'évaluer le caractère approprié de la méthode proposée pour mesurer les capacités en matière de réalisation des objectifs de développement durable est d'établir une comparaison avec l'indice de développement humain, qui comprend l'espérance de vie et l'éducation en plus du revenu par habitant. Comme l'on pouvait s'y attendre, la figure montre que les capacités en matière de réalisation des objectifs sont davantage en corrélation avec l'indice de développement humain qu'avec le revenu par habitant. Constatation plus intéressante, la relation entre l'indice de développement humain et les capacités en matière de réalisation des objectifs est aussi caractérisée par des rendements décroissants : plus l'indice est élevé, moins une augmentation unitaire a d'incidence sur les capacités en matière de réalisation des objectifs, ce qui pourrait tenir à l'absence d'indicateurs environnementaux dans l'indice de développement humain, ou à une moindre performance pour ce qui est de ces indicateurs dans les pays où le développement humain est plus élevé.

22. En résumé, la figure confirme que la mesure proposée des capacités en matière de réalisation des objectifs est étroitement liée aux mesures existantes des progrès économiques et socioéconomiques. Toutefois, du fait de la nature multidimensionnelle du Programme 2030, qui s'applique à des pays aux niveaux de revenu très divers, les capacités en matière de réalisation des objectifs sont plus pertinentes que les mesures existantes, car elles sont établies à partir d'un vaste éventail d'indicateurs couvrant non seulement les trois piliers du développement durable mais aussi la gouvernance et les moyens d'exécution.

IV. Voies optimales pour la réalisation des objectifs de développement durable

23. La mesure envisagée des capacités en matière de réalisation des objectifs de développement durable étant directement liée aux résultats obtenus au titre de tous les indicateurs associés aux objectifs et cibles, elle

permet aux pays de faire la synthèse de leurs progrès dans la réalisation du Programme 2030. Les capacités en matière de réalisation des objectifs de développement durable peuvent aussi être un outil utile pour aider les pays à définir les priorités et les mesures voulues pour obtenir progressivement des résultats au titre des indicateurs. À cet effet, la valeur de la mesure des capacités pourrait être calculée pour repérer un léger progrès des résultats concernant un certain nombre d'indicateurs, un à la fois, en retenant l'indicateur qui exige le plus grand renforcement des capacités pour réaliser les objectifs. Reproduire ce calcul plusieurs fois peut constituer un excellent moyen de faire avancer la réalisation des objectifs¹³.

24. Ce calcul est propre à chaque pays, car il dépend tant des progrès d'un pays tels que mesurés par les différents indicateurs que de la situation du pays en ce qui concerne les objectifs de développement durable. Cette situation donne des renseignements essentiels sur les liens, les synergies et les arbitrages entre les indicateurs d'une part et sur le degré de complexité de chaque indicateur d'autre part. Ainsi, il sera plus facile de sélectionner les indicateurs qui contribuent le plus au développement des capacités en matière de réalisation des objectifs. Par exemple, il semble logique de penser qu'il sera plus coûteux pour un pays de progresser en ce qui concerne un indicateur caractérisé par un degré de complexité élevé, par comparaison avec un indicateur peu complexe, ce qui pourrait donner une idée des tâches les plus faciles à accomplir.

25. Les résultats obtenus par un pays pour un indicateur donné fournissent aussi des renseignements utiles pour la sélection d'indicateurs prioritaires en raison du principe des rendements décroissants. Par exemple, s'agissant de la réduction des émissions de dioxyde de carbone, de petites modifications des comportements, par exemple une utilisation accrue des transports en commun ou des trajets en vélo ou à pied, peuvent avoir des effets considérables. Toutefois, à mesure de la diminution des émissions, des investissements plus importants sont nécessaires pour susciter de nouvelles réductions. Il faut par exemple faire de gros investissements pour changer sensiblement les comportements en prenant des mesures dans les domaines du développement urbain et de la planification sociale pour faciliter les déplacements. De même, la fourniture de divers services, allant de l'Internet à l'éducation, est régie par les économies d'agglomération, le même investissement dans l'infrastructure pouvant bénéficier à beaucoup plus de monde dans les zones densément peuplées, les grandes villes par exemple, que dans les zones rurales peu peuplées. Ainsi, il serait bon que les pays donnent la priorité aux indicateurs pour lesquels ils obtiennent des résultats médiocres.

26. En résumé, la voie optimale permettant à un pays donné de réaliser les objectifs consiste à obtenir des résultats au titre des indicateurs qui contribuent le plus à accroître les capacités nationales voulues. En définissant la série d'indicateurs pour lesquels des améliorations sont possibles en fonction des critères susmentionnés, la voie optimale est propre à la situation, aux capacités et au niveau de développement de chaque pays. On trouvera dans la section suivante une illustration de la voie optimale de mise en œuvre du Programme 2030 dans un pays figurant parmi les moins avancés (le Bangladesh), un pays en développement sans littoral (le Kazakhstan) et un petit État insulaire en développement (les Fidji)¹⁴. Dans la dernière section du

¹³ L'annexe III de la publication *Asia-Pacific Countries with Special Needs Development Report 2016* donne des renseignements d'ordre technique au sujet de l'optimisation.

¹⁴ Outre qu'ils sont représentatifs des trois groupes de pays ayant des besoins particuliers, les pays sélectionnés l'ont été sur la base des données disponibles: le Bangladesh et le Kazakhstan disposent de données pour les 82 indicateurs, et les Fidji pour 75 indicateurs. Pour une application au Pakistan du cadre analytique proposé, voir le document de la Commission

présent document, une comparaison des avantages présentés par les voies optimales est établie par rapport à d'autres scénarios.

A. Trois études de cas : Bangladesh, Kazakhstan et Fidji

27. Les tableaux 1 à 3 indiquent les domaines prioritaires proposés pour le Bangladesh, le Kazakhstan et les Fidji en vue de développer au mieux les capacités en matière de réalisation des objectifs de développement durable. Les résultats sont regroupés dans trois phases de cinq années chacune, à savoir 2016-2020, 2021-2025 et 2026-2030. Le niveau de priorité de chaque indicateur est calculé en pourcentage d'étapes au sein de chaque phase pour lesquelles l'indicateur est retenu comme prioritaire par rapport au nombre total d'étapes dans chaque phase¹⁵.

28. La voie optimale pour mettre en œuvre le Programme 2030 dans les pays indiqués dans les tableaux 1 à 3 se caractérise tout d'abord par une grande concentration d'un nombre relativement limité d'indicateurs. Si les principaux indicateurs pour chaque pays et chaque phase mentionnés dans les tableaux représentent seulement 10 %, voire moins, du nombre total d'indicateurs, ils sont visés par environ 80 % des mesures prises par chaque pays à chacune des phases. Il semble donc que la réalisation des objectifs exige une approche hautement stratégique, mettant fortement l'accent sur certains des domaines les plus importants pour le pays. Une deuxième caractéristique est la mise en œuvre progressive, au sens où les priorités varient d'une phase à l'autre. Une troisième caractéristique est que les résultats dépendent du niveau des capacités du pays et de sa situation en ce qui concerne les objectifs de développement durable, ce qui tend à mettre l'accent sur les tâches les plus faciles à accomplir ou sur les indicateurs pour lesquels un pays obtient des résultats médiocres par rapport à d'autres pays disposant des mêmes capacités.

Tableau I
Principaux indicateurs relatifs à la mise en œuvre du Programme 2030 au Bangladesh

Objectif	Indicateur	Niveau de priorité (en pourcentage)
Première phase (2016-2020)		
4	Indice de scolarisation (années de scolarisation)	12,1
4	Éducation secondaire	11,5
10	Inégalités (santé, éducation et revenus)	10,6
9	Utilisateurs de l'Internet	10,1
9	Infrastructure du commerce et des transports	8,3
5	Inégalité entre les sexes (santé, autonomisation et travail)	8,0
8	Produit intérieur brut par habitant	7,8
2	Approvisionnement alimentaire	7,5
8	Services bancaires commerciaux	6,3

économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique intitulé « Pathways for adapting the Sustainable Development Goals to the national context: the case of Pakistan », document de travail de la Division de la politique macroéconomique et du financement du développement n° WP/16/04 (Bangkok, 2016).

¹⁵ Chaque étape représente une légère augmentation de la valeur d'un indicateur. Le nombre d'étapes dans chaque phase est propre à chaque pays et est défini en fonction des tendances passées de l'indice de développement humain, qui sont utilisées pour déterminer les efforts qu'un pays peut faire par an pour améliorer ses capacités. Voir l'annexe III de la publication *Asia-Pacific Countries with Special Needs Development Report 2016* pour de plus amples détails.

Autre		17,8
Deuxième phase (2021-2025)		
8	Indice relatif à la facilité de faire des affaires (réglementations)	17,2
3	Mortalité infantile	12,1
6	Productivité de l'eau	10,0
2	Approvisionnement alimentaire	5,5
16	Indice global de satisfaction à l'égard de la vie	5,5
9	Infrastructure du commerce et des transports	5,2
8	Produit intérieur brut par habitant	4,8
4	Indice de scolarisation (années de scolarisation)	4,5
4	Éducation secondaire	4,5
10	Inégalités (santé, éducation et revenus)	4,1
Autre		26,6
Troisième phase (2026-2030)		
16	Indice global de satisfaction à l'égard de la vie	12,1
6	Installations d'assainissement améliorées	9,7
3	Indice de santé (espérance de vie)	8,3
9	Utilisateurs de l'Internet	7,2
9	Transport aérien	6,9
9	Articles de revues scientifiques et techniques	6,6
2	Valeur ajoutée de l'agriculture	5,2
3	Mortalité infantile	4,8
4	Éducation secondaire	4,8
10	Inégalités (santé, éducation et revenus)	4,8
Autre		29,7

Source: CESAP.

Note: Le niveau de priorité des indicateurs est calculé en tant que pourcentage d'étapes au sein de chaque phase pour laquelle l'indicateur est considéré prioritaire par rapport au nombre total d'étapes dans chaque phase. Voir l'annexe III de la publication *Asia-Pacific Countries with Special Needs Development Report 2016* pour de plus de détails.

29. Dans le cas du Bangladesh, la voie optimale passe par l'amélioration de l'éducation, domaine prioritaire pendant la première phase (2016-2020), 23,6 % des progrès visant à accroître les années de scolarisation et le pourcentage de population ayant reçu une éducation secondaire. D'autres domaines prioritaires pendant la première phase se rapportent à deux indicateurs relatifs aux inégalités, qui représentent 18,6 % des améliorations et deux indicateurs relatifs à l'infrastructure, représentant 16,1 % des améliorations. Au cours de la deuxième phase (2021-2025), l'indicateur prioritaire pour le Bangladesh concerne la facilité de faire des affaires (17,2 %), suivi de la mortalité infantile (12,1 %) et de la productivité de l'eau (10 %). Les deux indicateurs relatifs à l'éducation qui sont considérés comme hautement prioritaires dans la première phase le sont un peu moins dans la deuxième phase (9 %), ce qui met en évidence la nécessité pour le Bangladesh de faire de gros investissements dans le domaine de l'éducation à un stade précoce.

30. Dans la troisième phase (2026-2030), la satisfaction globale à l'égard de la vie devient le premier indicateur sur lequel le Bangladesh devrait axer ses efforts (12,1 %), suivi de l'amélioration de l'assainissement (9,7 %) et de l'espérance de vie (8,3 %). Trois indicateurs relatifs à l'infrastructure et aux innovations – l'Internet, le transport aérien et les articles dans des revues scientifiques et techniques – représentent 20,7 % des améliorations dans la troisième phase. La priorité accordée à la satisfaction à l'égard de la vie dans

cette phase est conforme aux gros investissements faits dans le domaine de l'éducation recommandés à la phase 1, car il est bien connu que la satisfaction de vivre augmente en fonction de la valorisation du capital humain et de l'amélioration de la gouvernance¹⁶.

Tableau 2

Indicateurs prioritaires pour la mise en œuvre du Programme 2030 au Kazakhstan

Objectif	Indicateur	Niveau de priorité (en pourcentage)
Première phase (2016-2020)		
9	Commerce et infrastructure liée aux transports	23,7
2	Valeur ajoutée de l'agriculture	13,1
9	Transport aérien	11,6
9	Articles de revues scientifiques et techniques	11,6
5	Inégalités entre les sexes (santé, autonomisation et emploi)	11,1
8	Secteur bancaire commercial	10,6
9	Utilisateurs de l'Internet	10,1
	Autre	8,1
Deuxième phase (2021-2025)		
8	Secteur bancaire commercial	22,4
8	Facilité de faire des affaires (réglementations)	8,5
9	Transport aérien	8,5
9	Articles de revues scientifiques et techniques	8,5
2	Approvisionnement alimentaire	7,9
2	Valeur ajoutée de l'agriculture	6,7
8	Produit intérieur brut par habitant	6,7
9	Utilisateurs de téléphones fixes	6,7
	Autre	24,2
Troisième phase (2026-2030)		
6	Productivité de l'eau	34,5
3	Mortalité infantile	9,7
9	Transport aérien	9,1
8	Facilité de faire des affaires (réglementations)	7,3
8	Produit intérieur brut par habitant	6,7
2	Valeur ajoutée de l'agriculture	6,1
10	Inégalités (santé, éducation et revenus)	6,1
	Autre	20,6

Source: CESAP.

Note: Le niveau de priorité des indicateurs est calculé en tant que pourcentage d'étapes au sein de chaque phase pour laquelle l'indicateur est considéré prioritaire par rapport au nombre total d'étapes dans chaque phase. Voir l'annexe III de la publication *Asia-Pacific Countries with Special Needs Development Report 2016* pour de plus de détails.

31. En ce qui concerne le Kazakhstan, les indicateurs prioritaires sont très différents et beaucoup plus concentrés. Dans la première phase, trois indicateurs relatifs aux transports et aux télécommunications représentent jusqu'à 45,4 % des améliorations. Cette grande importance de la connectivité tient à ce qu'il s'agit d'un pays en développement sans littoral. Certains de

¹⁶ Voir, par exemple, Saamah Abdallah, Sam Thompson et Nic Marks, « Estimating worldwide life satisfaction », *Ecological Economics*, vol. 65, n° 1 (2008), p. 35 à 47.

ces indicateurs, parmi lesquels les articles dans les revues scientifiques et techniques (11,6 %) et la valeur ajoutée de l'agriculture (13,1 %) sont relativement complexes, ce qui s'explique par les capacités élevées du Kazakhstan en matière de réalisation des objectifs. Dans la deuxième phase, les transports et les télécommunications sont beaucoup moins prioritaires, ce qui montre bien qu'il est essentiel que le pays fasse de gros investissements dans ces domaines à un stade précoce. Le premier indicateur dans cette phase se rapporte au secteur bancaire commercial (22,4 % cent), domaine dans lequel la performance du Kazakhstan est très médiocre. Développer le secteur bancaire commercial semble donc naturellement une tâche simple devant être accomplie par le Kazakhstan.

32. Dans la troisième phase, le meilleur moyen pour le Kazakhstan de faire des progrès semble de s'intéresser à la productivité de l'eau, mesurée en produit intérieur brut par mètre cube des prélèvements totaux d'eau douce, domaine à améliorer pour lequel le niveau de priorité est fixé à 34,5 %. Ces résultats soulignent la situation particulière du Kazakhstan, fortement tributaire du Kirghizistan voisin pour l'essentiel de ses approvisionnements en eau. L'émergence de la productivité de l'eau en tant que facteur décisif dans la dernière phase pourrait laisser penser que le Kazakhstan ferait bien de diversifier sa base de production, dominée par la production pétrolière, pour se tourner vers des secteurs demandant moins d'eau, à mesure que l'économie arrive à maturité¹⁷.

¹⁷ En 2010, les prélèvements totaux d'eau effectués aux fins de la production d'énergie étaient estimés par l'Agence internationale de l'énergie à 583 milliards de mètres cubes, soit 15 % des prélèvements d'eau totaux dans le monde. Sur la base des chiffres en dollars E.-U. tirés de la Base de données des principaux agrégats des comptabilités nationales de l'ONU, la part des activités minières et des services d'utilité publique en termes de produit intérieur brut total était de 7 % cette même année. Il apparaît donc clairement que l'énergie est un secteur qui consomme beaucoup d'eau.

Tableau 3
Indicateurs prioritaires pour la mise en œuvre du Programme 2030 aux Fidji

Objectif	Indicateur	Niveau de priorité (en pourcentage)
Première phase (2016-2020)		
5	Inégalité entre les sexes (santé, autonomisation et emploi)	19,9
9	Commerce et infrastructure liée aux transports	15,7
9	Utilisateurs de téléphones fixes	13,9
9	Utilisateurs de l'Internet	12,0
8	Produit intérieur brut par habitant	10,6
2	Valeur ajoutée de l'agriculture	8,3
Autre		19,4
Deuxième phase (2021-2025)		
8	Secteur bancaire commercial	12,2
9	Utilisateurs de téléphones fixes	11,1
2	Approvisionnement alimentaire	10,0
9	Commerce et infrastructure liée aux transports	9,4
10	Inégalités (santé, éducation et revenus)	8,3
8	Produit intérieur brut par habitant	7,8
9	Articles de revues scientifiques et techniques	7,8
4	Éducation secondaire	7,2
5	Inégalité entre les sexes (santé, autonomisation et emploi)	6,7
Autre		19,4
Troisième phase (2026-2030)		
4	Éducation secondaire	15,8
8	Facilité de faire des affaires (réglementations)	14,7
2	Valeur ajoutée de l'agriculture	12,1
8	Produit intérieur brut par habitant	10,0
9	Articles de revues scientifiques et techniques	7,8
9	Commerce et infrastructure liée aux transports	7,2
9	Utilisateurs de l'Internet	6,1
10	Inégalités (santé, éducation et revenus)	5,0
Autre		21,3

Source: CESAP.

Note: Le niveau de priorité des indicateurs est calculé en tant que pourcentage d'étapes au sein de chaque phase pour laquelle l'indicateur est considéré prioritaire par rapport au nombre total d'étapes dans chaque phase. Voir l'annexe III de la publication *Asia-Pacific Countries with Special Needs Development Report 2016* pour de plus de détails.

33. Pour les Fidji, la voie optimale présente quelques similitudes avec celle du Kazakhstan. Par exemple, les deux pays accordent la priorité, dans la première phase, à l'infrastructure des transports et des télécommunications, qui constituent au total 41,6 % des améliorations dans le cas des Fidji, ce qui pourrait s'expliquer par les coûts élevés du commerce international enregistrés tant dans les pays en développement sans littoral que dans les petits États insulaires en développement. Il est intéressant de noter que la composition de cet investissement initialement important n'est pas la même dans l'un et l'autre pays, Fidji privilégiant les télécommunications. Cette

différence tient peut-être à l'éloignement du pays par rapport aux marchés internationaux, qui rend les échanges internationaux de services moins onéreux que les échanges de marchandises. Une autre similitude est la priorité élevée accordée par les Fidji au secteur bancaire commercial au cours de la deuxième phase, bien que ce domaine ait un moindre niveau de priorité (12,2 %) qu'au Kazakhstan. Ces similitudes peuvent s'expliquer par le fait que les deux pays disposent de capacités analogues, relativement élevées, pour la réalisation des objectifs de développement durable, ce qui leur permet de se concentrer sur des indicateurs relativement complexes de ce type. Une caractéristique propre aux Fidji est la forte priorité accordée à l'inégalité entre les sexes (19,9 %) pendant la première phase, ce qui tient peut-être au fait que les résultats obtenus dans ce domaine par les Fidji sont actuellement bien inférieurs à ceux d'autres pays disposant de capacités analogues.

B. Identifier les freins en matière de capacités de réalisation des objectifs de développement durable

34. La voie optimale, telle qu'elle ressort de la section précédente pour le Bangladesh, le Kazakhstan et les Fidji, est conçue de manière à améliorer les résultats obtenus au titre des indicateurs aussi efficacement que possible. Par conséquent, comme il a été indiqué précédemment, les domaines dans lesquels les indicateurs mettent en évidence un retard par rapport à d'autres pays disposant de capacités similaires pour la réalisation des objectifs de développement durable sont privilégiés, notamment pour tirer parti des économies d'agglomération ou pour traiter d'indicateurs relativement moins complexes pour lesquels les progrès peuvent donc être plus rapides. La section précédente donne des exemples de ces choix. La présente section la complète en examinant les freins et les arbitrages pour la voie optimale des trois pays¹⁸.

35. La voie optimale du Bangladesh met en évidence un certain nombre de freins, tels que l'incidence de la pauvreté, le taux d'écart de la pauvreté, la prévalence de la tuberculose et l'assainissement en milieu urbain. En ce qui concerne le Kazakhstan, l'analyse laisse penser que s'attaquer aux obstacles qui se posent en ce qui concerne l'approvisionnement en eau potable, l'accroissement de l'espérance de vie et la prévention de la tuberculose permettrait de mettre davantage en valeur les capacités en vue de la réalisation des objectifs. Le principal frein à la mise en œuvre du Programme 2030 aux Fidji est l'accès à l'électricité.

36. Dans les trois pays, les analyses laissent penser que les indicateurs se rapportant de près ou de loin à la viabilité environnementale sont moins importants pour la mise en valeur des capacités en vue de la réalisation des objectifs que les indicateurs socioéconomiques. Il convient de noter que les trois pays, à l'exception du Kazakhstan en ce qui concerne les indicateurs relatifs aux ressources naturelles et aux émissions de dioxyde de carbone, affichent à la base d'assez bons résultats au titre des indicateurs relatifs à l'environnement. Toutefois, comme il ressort clairement des tableaux 1 à 3, aucune des indicateurs considérés comme prioritaires dans les trois pays ne se rapportent à l'environnement, ce qui tient peut-être au fait que les indicateurs dans ce domaine se situent à la périphérie du réseau de chaque pays. En l'absence de synergies, représentées par des liens denses avec d'autres indicateurs, il est relativement plus coûteux de faire des progrès dans les domaines couverts par ces indicateurs. Comme pour les freins examinés plus haut, l'absence de progrès concernant le pilier environnemental devrait

¹⁸ Pour des renseignements plus détaillés sur cette analyse, voir les figures 3.10 à 3.12 de la publication intitulée *Asia-Pacific Countries with Special Needs Development Report 2016*.

peut-être faire l'objet d'un examen particulier des décideurs nationaux et de la communauté internationale.

C. Analyse des scénarios

37. On trouvera dans la présente section une comparaison des séries chronologiques prévues pour la mise en œuvre des objectifs de développement durable avec la voie optimale et sous deux autres scénarios¹⁹, à savoir a) un cas de figure dans lequel les pays font des progrès uniquement pour quelques objectifs associés au principal domaine de leurs programmes d'action respectifs et b) un cas de figure aléatoire, qui ne privilégie aucun indicateur en particulier. Les objectifs associés aux principaux domaines d'un programme d'action sont ceux pour lesquels les cibles se situent à 50 % ou plus²⁰. Ce critère englobe les principaux domaines suivants pour chaque programme d'action:

a) Programme d'action en faveur des pays les moins avancés pour la décennie 2011-2020 : objectif 1 (éliminer la pauvreté); objectif 2 (éliminer la faim); objectif 4 (éducation de qualité); objectif 6 (eau potable et assainissement); objectif 7 (énergie propre à un coût abordable); objectif 8 (travail décent et croissance économique); objectif 9 (industrialisation, innovation et infrastructure); objectif 10 (réduire les inégalités); objectif 13 (lutte contre les changements climatiques); objectif 16 (paix, justice et institutions solides); et objectif 17 (partenariats pour le développement);

b) Programme d'action de Vienne en faveur des pays en développement sans littoral pour la décennie 2014-2024: objectif 7 (énergie propre à un coût abordable) et objectif 9 (industrie, innovation et infrastructure);

c) Modalités d'action accélérées des petits États insulaires en développement (Orientations de Samoa) : objectif 2 (éliminer la faim), objectif 5 (égalité des sexes), objectif 6 (eau potable et assainissement), objectif 13 (lutte contre les changements climatiques), objectif 14 (ressources biologiques des mers) et objectif 15 (ressources biologiques sur la terre).

38. S'agissant du scénario aléatoire, on part du postulat que les pays ne tirent pas au maximum parti de leurs capacités en matière de réalisation des objectifs, en sélectionnant au hasard les domaines dans lesquels les résultats doivent être améliorés. Si ce scénario est outré et peu réaliste, il permet d'asseoir les comparaisons. Il pourrait s'agir par ailleurs d'une situation dans laquelle il n'existe aucune coordination des politiques entre les différents organismes publics et aux divers échelons du gouvernement.

39. On trouvera à la figure III une comparaison des trois scénarios pour le Bangladesh, le Kazakhstan et les Fidji. Dans les trois cas, l'adoption de la voie optimale entraîne une augmentation des capacités en matière de réalisation des objectifs par rapport à la méthode consistant à s'intéresser uniquement aux principaux domaines définis dans leurs programmes d'action respectifs, tandis que la méthode aléatoire n'entraîne qu'une augmentation

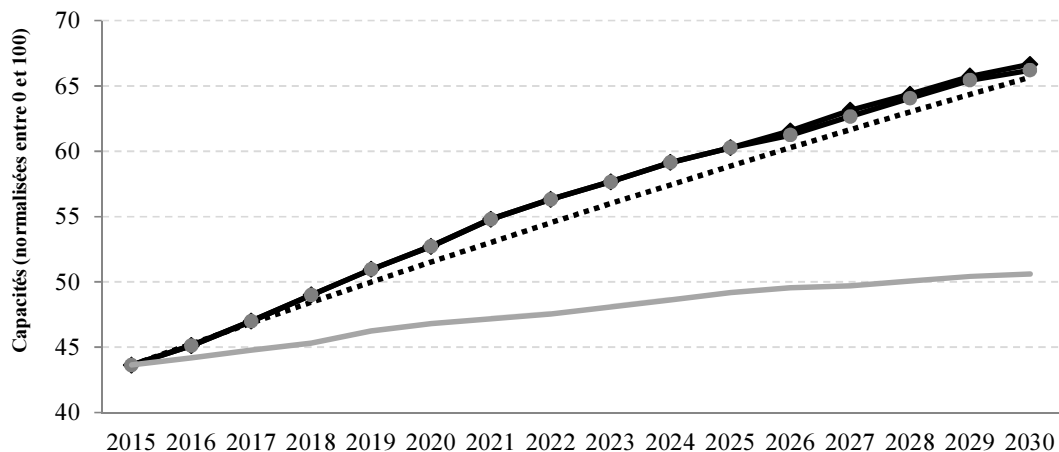
¹⁹ Pour estimer la série chronologique prévu des capacités en matière de mise en œuvre des objectifs à partir des données utilisées dans l'analyse, un certain nombre de dispositions, décrites à l'annexe III de la publication intitulée *Asia-Pacific Countries with Special Needs Development Report 2016* ont été prises. Essentiellement, le calcul a consisté à estimer le nombre de dispositions que les pays seraient vraisemblablement appelés à prendre chaque année pour accroître les capacités, en fonction de l'évolution passée de l'indice de développement humain.

²⁰ Voir le tableau 2.4 de la publication *Asia-Pacific Countries with Special Needs Development Report 2016*.

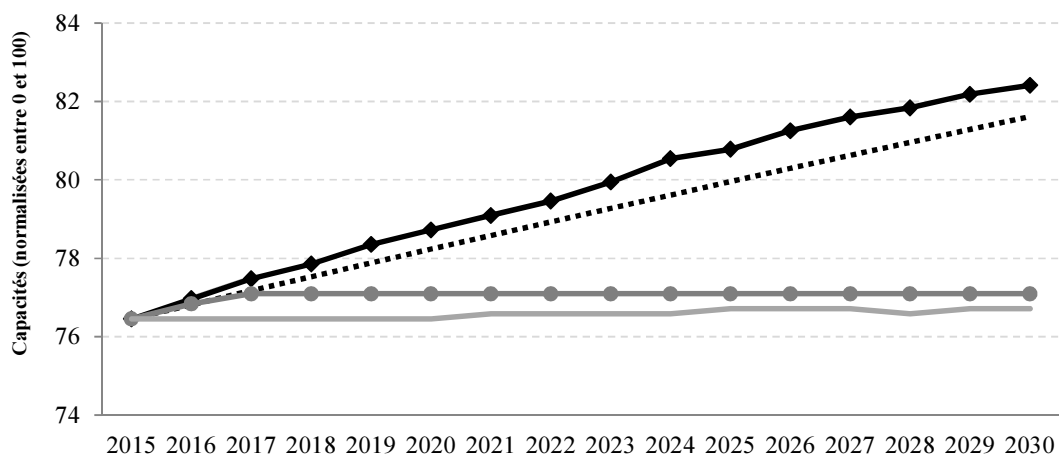
minime, voire négligeable, des capacités. Aux fins de comparaison, la figure montre l'évolution passée de l'indice de développement humain pour chaque pays, exprimée en termes de capacités en matière de réalisation des objectifs²¹.

Figure III
Scénarios comparatifs

A. Bangladesh

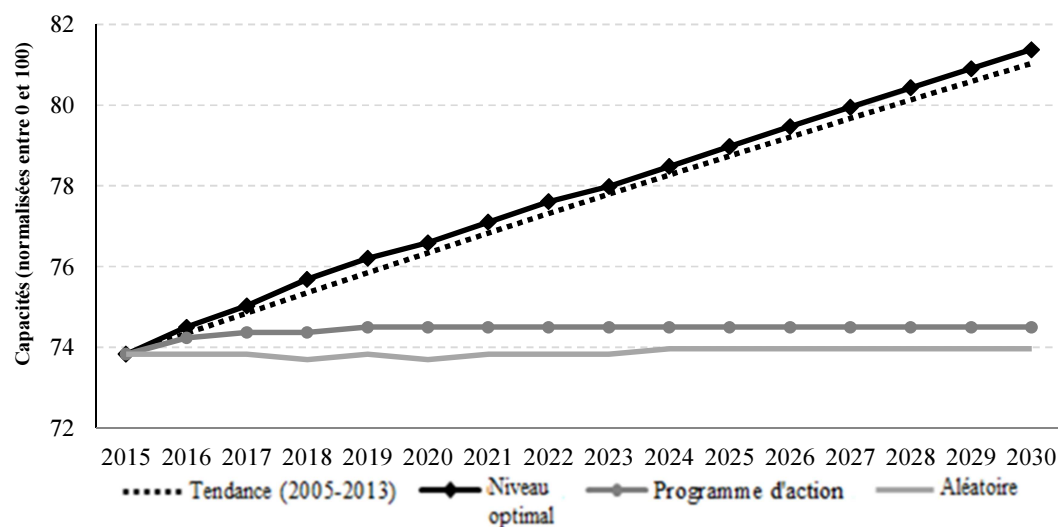


B. Kazakhstan



²¹ L'équation de régression à la figure II sert à convertir les valeurs prévues déduites de l'évolution passée de l'indice de développement humain en capacités de réalisation des objectifs de développement durable.

C. Fidji



Source: CESAP.

Note: Voir l'annexe III de la publication *Asia-Pacific Countries with Special Needs Development Report 2016* pour des renseignements détaillés sur l'élaboration de ces figures.

40. Les différences les plus intéressantes entre les pays sont celles entre le Bangladesh et les deux autres pays. Dans le cas du Bangladesh, la voie optimale et la voie définie dans le Programme d'action d'Istanbul suivent pratiquement le même cap jusqu'en 2025, après quoi les capacités en matière de réalisation des objectifs de développement durable augmentent à un rythme un peu plus rapide. Ainsi, il semblerait que le Programme d'action d'Istanbul soit complet et corresponde bien aux priorités du Bangladesh en vue de la mise en œuvre du Programme 2030. Les trajectoires prévues des capacités associées à la voie optimale et les moyens d'action définis dans le Programme d'action d'Istanbul sont largement supérieures à la tendance passée de l'indice de développement humain.

41. En revanche, dans le cas du Kazakhstan et des Fidji, la voie optimale devrait se traduire par un accroissement des capacités considérablement plus important que la méthode consistant à se concentrer uniquement sur les domaines définis dans le Programme d'action de Vienne et dans les Orientations de Samoa. En ce qui concerne le Programme d'action de Vienne, cela tient au fait que seuls les objectifs de développement durable 7 et 9 satisfont aux critères d'inclusion dans le scénario exposé plus haut. Même si l'objectif 9 est très important pour le Kazakhstan, comme il ressort clairement du tableau 2, le fait de s'intéresser uniquement à l'infrastructure empêche le pays d'exploiter les synergies entre l'infrastructure et d'autres domaines évoqués dans le Programme 2030.

42. La figure montre que les Fidji obtiennent également de mauvais résultats lorsqu'ils se concentrent uniquement sur un nombre relativement limité d'objectifs. Bien sûr, les Orientations de Samoa recouvrent presque tous les objectifs énoncés dans le Programme 2030 et traitent aussi des trois piliers, social, économique et environnemental, de manière équilibrée. Toutefois, lorsque l'on applique le critère consistant à inclure dans le scénario uniquement les objectifs pour lesquels les Orientations de Samoa couvrent plus de 50 % des cibles, seuls les objectifs 2, 5, 6, 13, 14 et 15 sont retenus. Sur ces six objectifs, les Fidji accordent la priorité au 2 et au 5 uniquement dans la voie optimale (tableau 3). Ainsi, il n'est pas tenu compte de la grande priorité accordée à l'objectif 8 (travail décent et croissance économique) et à l'objectif 9 (industrialisation, innovation et infrastructure), ainsi que d'autres

domaines qui sont loin d'être négligeables, tels que l'objectif 4 (éducation de qualité) et l'objectif 10 (réduction des inégalités). Comme c'est le cas pour le Kazakhstan, en limitant les indicateurs dans lesquels des améliorations sont nécessaires, les Fidji négligent les synergies qui existent entre indicateurs, par exemple celle qui existe entre la valeur ajoutée de l'agriculture et l'Internet ou entre l'indice de développement par sexe et l'infrastructure commerciale.

43. En résumé, les résultats montrent que si les grands domaines énoncés dans le Programme d'action d'Istanbul donnent des orientations utiles pour la mise en œuvre du Programme 2030 au Bangladesh, ceux du Programme d'action de Vienne et des Orientations de Samoa ont une capacité limitée de stimuler le développement durable au Kazakhstan et aux Fidji, respectivement. Le critère consistant à choisir uniquement les indicateurs se rapportant à des objectifs dont 50 % ou plus des cibles sont couvertes par un programme d'action est peut-être trop strict et il serait souhaitable de réfléchir à d'autres critères pour établir de nouveaux scénarios. La principale conclusion à tirer de la présente section est toutefois très claire: limiter les indicateurs risque d'empêcher les synergies entre indicateurs relatifs à différents domaines. Pour exploiter pleinement les synergies, il faut comprendre la situation d'un pays donné dans le système des objectifs de développement durable, afin que ce pays puisse accroître considérablement ses capacités en matière de réalisation des objectifs pour le développement et y parvenir plus rapidement.

V. Conclusions

44. On propose dans le présent document une solution pour résoudre le problème complexe de l'établissement de priorités et de définition des mesures à prendre pour réaliser les objectifs de la manière la plus efficace, en tenant compte de la situation, des capacités et du niveau de développement propres à chaque pays. La solution repose sur l'examen des 82 indicateurs se rapportant aux 17 objectifs et des 174 pays pour lesquels on dispose de données, représentant un système complexe, dénommé le système des objectifs de développement durable. Ce système donne des renseignements détaillés sur les corrélations, les synergies et les arbitrages entre les différents indicateurs, du point de vue de chaque pays. Le système permet en outre d'obtenir une mesure sommaire de la réalisation des objectifs dans un pays donné, aussi appelée capacités en matière de réalisation des objectifs de développement durable. Cette mesure sommaire, ainsi que les données disponibles au sein du système des objectifs de développement durable, permet de définir la voie optimale permettant à un pays donné de faire des progrès dans la réalisation des objectifs.

45. Le présent document illustre la manière d'utiliser le cadre analytique proposé afin d'établir la voie optimale en vue de la réalisation des objectifs dans trois pays, le Bangladesh, le Kazakhstan et les Fidji. Les voies optimales de ces trois pays présentent des similitudes, dans la mesure où elles privilégient un nombre relativement limité d'indicateurs, les priorités étant échelonnées dans le temps. Une autre caractéristique commune est que ces pays tendent à inclure les tâches les plus faciles à accomplir, ou des domaines dans lesquels les indicateurs font ressortir des résultats médiocres par rapport à des pays disposant de capacités analogues pour réaliser les objectifs.

46. En dépit de ces caractéristiques communes, d'ordre général, les différents indicateurs définis comme prioritaires dans chaque pays sont uniques et distincts. Au Bangladesh, par exemple, la première phase (2016-2020) de la voie optimale est essentiellement axée sur l'éducation, la réduction des inégalités et l'infrastructure. Les deux premiers éléments

pourraient être rapprochés de l'importance du capital humain pour permettre à un pays de diversifier davantage sa production et la développer ainsi que pour assurer une meilleure répartition des revenus afin de stimuler la demande totale. Au Kazakhstan et aux Fidji, qui sont plus avancés que le Bangladesh, l'accent est mis essentiellement, dans la première phase, sur l'infrastructure. Toutefois, la composition du fort investissement initial est différente dans l'un et l'autre pays, les Fidji privilégiant les télécommunications. Cette différence tient peut-être à l'éloignement du pays par rapport aux marchés internationaux, qui rend les échanges internationaux de services moins onéreux que les échanges de marchandises.

47. L'analyse de la voie optimale met aussi en évidence un certain nombre de freins propres à chaque pays, définis comme des indicateurs pour lesquels les pays ne devraient pas obtenir de résultats sensibles d'ici à 2030 et qui sont en forte corrélation avec d'autres indicateurs. Les voies optimales ne semblent en outre guère propices aux progrès en ce qui concerne les indicateurs relatifs à l'environnement, ce qui est étonnant mais tient peut-être au fait que ces indicateurs se situent à la périphérie des représentations en réseau des pays analysés. Ainsi, les synergies semblent moindres entre les indicateurs relatifs à l'environnement et entre eux et ceux relatifs au développement socioéconomique, ce qui fait qu'il est plus coûteux de les traiter. L'importance des synergies lors de la planification des priorités et de l'échelonnement des mesures à prendre ressort très fortement de l'analyse des autres scénarios envisagés. Enfin, la mauvaise performance des capacités en matière de réalisation des objectifs dans la méthode aléatoire montre qu'il est nécessaire de coordonner les politiques entre les différents organismes publics et aux divers échelons du gouvernement.

48. Il est important de repérer les freins et les indicateurs pour lesquels de mauvais résultats sont obtenus lors de la définition des voies optimales pour la mise en œuvre du Programme 2030, car des mesures spéciales peuvent être nécessaires. Ces renseignements sont utiles tant aux décideurs qu'aux partenaires de développement, car ils peuvent contribuer à une efficacité accrue des mesures de soutien.

49. L'approche utilisée dans la présente évaluation pourrait être affinée de diverses manières dans un avenir proche. Par exemple, on pourrait remplacer les indicateurs et les sources de données par l'ensemble officiel d'indicateurs relatifs aux objectifs de développement durable dès qu'il aura été mis au point sous sa forme définitive. L'utilisation d'indicateurs officiels permettra de définir plus clairement les résultats obtenus. La coopération régionale peut aussi contribuer à cette approche en intégrant davantage les besoins et les capacités propres à la région et en les adaptant. La CESAP travaille actuellement avec les États membres à l'élaboration d'un cadre-type cohérent, qui a été ébauché lors d'un atelier sur la modélisation socio-économique en Asie et dans le Pacifique organisé en décembre 2015. À l'avenir, la CESAP prévoit d'élargir la portée des techniques de modélisation pour inclure les trois piliers du développement durable dans des ateliers de suivi.

50. L'Organe spécial pour les pays les moins avancés, les pays en développement sans littoral et les pays insulaires en développement du Pacifique pourra juger utile de fournir des orientations au secrétariat sur les moyens d'aider les pays ayant des besoins particuliers à mettre en œuvre le Programme 2030, notamment en poursuivant l'élaboration de cadres analytiques tels que celui décrit dans le présent document.